

**Vice-Eersteminister en
Minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Buitenlandse Handel**



**Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargé du
Commerce Extérieur**

**COMMUNIQUE DE PRESSE PAR KRIS PEETERS,
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce extérieur**

Mardi 9 octobre 2018

**Kris Peeters : « Quatre fois autant de projets contre le
burn-out introduits que prévu »**

L'appel à l'introduction de projets contre le burn-out que le Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, Kris Peeters, avait lancé avant l'été est un succès. Plus de 200 projets ont été introduits, quatre fois autant que prévu.

Kris Peeters : « Le lieu de travail constitue apparemment une excellente source d'inspiration pour s'attaquer au burn-out. Il est positif que les entreprises participent également à la recherche de solutions pour éviter que des travailleurs se portent malade. Les plus de 200 projets introduits sont à présent analysés et, une fois approuvés, ils pourront débiter à partir de janvier prochain. J'espère que les projets seront source de bons exemples que nous pourrions alors appliquer à plus grande échelle. Ainsi, nous pourrions encore renforcer davantage la lutte contre le burn-out. »

Notre pays compte plus de 400.000 malades de longue durée. Souvent, il s'agit de personnes qui souffrent de troubles mentaux ou psychosociaux, dont font également partie le burn-out et d'autres problèmes liés au stress. Les douleurs au niveau du dos et de la nuque – souvent relatées au stress – sont également fréquentes.

Les partenaires sociaux se sont engagés, dans l'AIP 2017-18, à concrétiser la lutte contre le burn-out. Dans le prolongement de cet engagement, le ministre Peeters a prévu un projet de financement de 8.000 euros par projet axé sur la prévention primaire du burn-out. La date limite pour l'introduction des projets était fixée au 15 septembre.

L'appel à projets s'est avéré un succès. Sur les plus de 200 projets introduits, 50 environ seront financés. La plupart des projets proviennent d'entreprises individuelles. Il s'agit de projets du secteur tant marchand que non marchand et tant de PME que de grandes entreprises. Dans de nombreux cas, les employeurs veulent se faire accompagner par des experts pour mettre en place une approche du burn-out à la mesure de l'entreprise (répartition des tâches, organisation du travail, structures de travail, ...).

Une vingtaine de projets sont axés sur l'approche du burn-out au sein d'un secteur. A cet égard, il s'agit par exemple du développement d'outils d'(auto-)évaluation et de trajets de sensibilisation et de formation pour s'attaquer au stress ou pour le détecter dans un contexte spécifique (p.ex. hôpitaux, secteur métallurgique, etc.).

Les projets sont à présent évalués par les experts et les partenaires sociaux, et ceux-ci annonceront leur sélection pour le 15 novembre prochain. Les déposants des projets seront ensuite avisés. Les projets sélectionnés débiteront en janvier et auront une durée d'un an. Ils seront ensuite évalués en consultation avec les experts et les partenaires sociaux.
